

MINDMANAGER CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL

Date : Septembre 2016

Les conditions du présent contrat de licence représentent le contrat que Vous concluez avec Corel Corporation, 1600 Carling Avenue, Ottawa, Ontario, K1Z 8R7, Canada (« **Corel** », « **Nous** » ou « **Nos** »). Elles s'appliquent au Logiciel qui les accompagne, et notamment aux supports sur lesquels Vous l'avez reçu le cas échéant (sous la dénomination commune de « **Logiciel** »). Ces conditions s'appliquent également aux mises à jour, compléments, services Internet et services de support Corel associés audit Logiciel, excepté si d'autres dispositions accompagnent ces éléments. Dans ce cas, ces dispositions sont applicables.

EN CLIQUANT SUR LE BOUTON « ACCEPTER » OU SUR DES BOUTONS OU LIENS SIMILAIRES CHOISIS PAR COREL, EN TÉLÉCHARGEANT, INSTALLANT, ACCÉDANT OU UTILISANT LE LOGICIEL, VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DU PRÉSENT CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL MINDMANAGER (« **CLUF** »). « **VOUS** » DÉSIGNE LA PERSONNE PHYSIQUE OU L'ENTITÉ QUI ACCEPTE D'ÊTRE LIÉE PAR LE PRÉSENT CLUF. VOUS ÊTES RESPONSABLE DE TOUT MANQUEMENT DE LA PART DES UTILISATEURS (DÉFINIS CI-APRÈS). SI VOUS VOUS CONFORMEZ AU PRÉSENT CLUF, VOUS DISEPTEZ DES DROITS CI-DESSOUS POUR CHAQUE LICENCE ACQUISE.

Corel se réserve le droit de modifier, de compléter, de changer ou de supprimer (« **Modifications** ») des éléments du présent CLUF à tout moment, et lesdites Modifications prendront effet lorsque Vous en aurez été informé. Corel Vous informera en publiant un avis de Modifications sur son site Web <http://www.mindjet.com> et/ou en Vous envoyant un courrier électronique à l'adresse électronique que Vous lui aurez fournie, le cas échéant. Vous acceptez que Corel transmette lesdits avis de Modifications du présent CLUF en publiant une notification sur son site Web <http://www.mindjet.com> ou par courrier électronique à votre adresse. Sous réserve des dispositions précitées, toutes les Modifications apportées au présent CLUF seront applicables dès leur publication (ou après envoi d'un avis à votre adresse électronique) ; le fait de continuer à utiliser le Logiciel après l'envoi de cet avis signifiera que vous approuvez ces Modifications et acceptez d'être lié par elles. Si vous n'acceptez pas le CLUF (ou si vous ne pouvez pas vous y conformer), votre seul recours consiste à cesser d'utiliser le Logiciel.

1. DROIT DE LICENCE ET DROITS D'UTILISATION DU LOGICIEL.

a. **Droit de licence.** Le Logiciel vous est concédé sous licence, et non pas vendu. Corel se réserve tous les droits qui ne vous sont pas accordés. En vertu des dispositions de ce CLUF et sous réserve du paiement des frais de licence applicables, Corel accorde à chaque Utilisateur une licence non exclusive et non transférable, exempte de droits de sous-licence, qui lui donne le droit d'utiliser le Logiciel concédé sous licence décrit dans la Documentation dans un Environnement pris en charge pendant la Durée de la licence (définie ci-après). Sauf dans les cas où un Modèle de licence alternatif est associé au Document de commande, ces conditions de licence autorisent, pour chaque licence concédée, l'installation et l'utilisation du Logiciel par un (1) Utilisateur sur un nombre illimité d'ordinateurs (incluant les systèmes virtuels et les serveurs) pour l'usage exclusif de cet Utilisateur pendant la Durée de la licence. Un **Utilisateur** désigne un employé désigné, fournisseur de services tiers ou personne que Vous avez autorisée à utiliser le Logiciel pendant la Durée de la licence, ou, le cas échéant, un ou des Utilisateurs désignés par la suite conformément à la section 12.b. **Documentation** désigne la documentation qui Vous est généralement fournie par Corel pour le Logiciel, telle que mise à jour par Corel ponctuellement, et qui peut inclure des manuels d'utilisation, des consignes d'utilisation, des guides d'installation, des notes de version et des fichiers d'aide en ligne relatifs à l'utilisation du Logiciel. Vous pouvez utiliser et copier, à titre de référence uniquement, la Documentation qui accompagne le Logiciel dans le cadre d'une utilisation autorisée de ce dernier. Un **Environnement pris en charge** désigne un environnement pris en charge par Corel pour les logiciels, défini sur <http://mindjet.com/support/product-resources/system-regs>. **Modèle de licence alternatif**, au sens du présent document, correspond à tout autre droit de licence d'installation et d'utilisation, y compris et de manière non exhaustive, une licence illimitée sur site, une licence sur site avec un nombre maximum d'utilisateurs ou une licence par périphérique, en vertu d'un Document de commande ; pour chaque licence par périphérique utilisée dans des salles de conférence, des centres de formation ou d'autres établissements d'enseignement, en vertu des dispositions de ce CLUF et sous

réserve du paiement des frais de licence applicables, Corel vous accorde une licence non exclusive, non transférable et exempte de droits de sous-licence, qui vous donne le droit d'installer le code objet du Logiciel sur un (1) périphérique à des fins de formation ou pour l'usage interne de l'entreprise, conformément à la description figurant dans la Documentation applicable, pendant la Durée de la licence et pour un nombre d'Utilisateurs illimité. **Document de commande** désigne un document (confirmation d'achat, certificat de produit ou contrat négocié, par exemple) fourni par ou établi entre Vous et Corel, indiquant les versions du Logiciel qui font l'objet de l'achat, le nombre d'Utilisateurs, les frais et conditions de paiement, et les conditions générales supplémentaires concernant l'installation et l'utilisation du Logiciel, susceptibles d'amender ou de modifier les dispositions du présent contrat ; toute disposition différente ou supplémentaire stipulée dans un bon de commande ou autre document ou avis écrit émis par vos soins sera sans effet, que le bon de commande ou autre document constitue ou non le Document de commande du Logiciel.

b. **Licence d'utilisateur désigné.** Si Vous êtes Propriétaire de plusieurs Licences utilisateur pour une utilisation par vos Utilisateurs (Utilisateurs désignés), Vous pouvez réaffecter une Licence utilisateur d'un Utilisateur à un autre sans préjudice de la législation locale contraignante en matière de droits d'auteur, uniquement : (i) si la relation entre l'Utilisateur d'origine et Vous a pris fin ; (ii) si la relation entre l'Utilisateur d'origine et Vous a été transférée dans un service de votre entité juridique ne disposant pas de licence ou (iii) une fois tous les cent quatre-vingts (180) jours.

c. **Durée de la licence.** **Durée de la licence** désigne la période qui débute lorsque Corel Vous livre le Logiciel, sauf si une autre date de début a été convenue et définie dans le Document de commande applicable (« **Période d'abonnement** »), sous réserve d'une résiliation anticipée selon les termes du présent CLUF ou, si aucune Période d'abonnement n'est stipulée dans le Document de commande, la Durée de la licence est permanente (« **Licence permanente** »). Sauf indication contraire dans le Document de commande, la Période d'abonnement initiale est d'un (1) an à compter de la date d'achat du Logiciel ou, le cas échéant, de la date de renouvellement d'une Période d'abonnement. Vous avez la possibilité de prolonger une Période d'abonnement ou de convertir une Période d'abonnement en Licence permanente. Si Vous prolongez une Période d'abonnement, vous pouvez continuer à utiliser le Logiciel jusqu'à la fin de la nouvelle période d'abonnement. Une fois la Période d'abonnement arrivée à expiration, vous êtes légalement tenu d'arrêter d'utiliser le Logiciel, de le supprimer et/ou de le détruire. Corel se réserve le droit de demander la preuve de la suppression et/ou de la destruction du Logiciel. À l'expiration de votre Période d'abonnement, les services MSA inclus (définis ci-après) prennent également fin.

d. **Installation et droits d'utilisation.** Vous êtes autorisé à copier le Logiciel uniquement dans un format lisible par les ordinateurs à des fins de sauvegarde à froid ou d'archivage. Vous pouvez copier et utiliser les images, cliparts, animations, sons, morceaux de musique, formes, clips vidéo et modèles fournis avec le Logiciel et identifiés comme étant utilisables uniquement dans les maps que Vous créez ou modifiez.

e. **Titre.**

i. **Contenu.** Vous êtes propriétaire du Contenu que Vous créez ou stockez dans le Logiciel (« **Contenu utilisateur** »). Corel n'a aucun droit de propriété sur votre Contenu utilisateur. Vous êtes seul responsable de l'exactitude, de la qualité, de l'intégrité, de la légalité, de la fiabilité, de la pertinence et des droits de propriété intellectuelle ou des droits sur votre Contenu utilisateur. Votre Contenu utilisateur doit être conforme aux lois en vigueur et aux Normes de contenu Corel détaillées sur : <http://www.mindjet.com/legal/content-standards> incluses dans le présent document à titre de référence. Vous reconnaissez être seul responsable des pertes ou dommages de quelque nature que se soit résultant de l'utilisation d'un Contenu utilisateur que Vous chargez, publiez, partagez, transmettez, affichez ou rendez disponible de quelque manière que ce soit par l'utilisation du Logiciel. Vous êtes responsable de tout le Contenu chargé, publié, partagé, affiché ou rendu disponible par le biais du Logiciel (même si le Contenu est rendu disponible par d'autres Utilisateurs ou par des tiers ayant accès au Logiciel). « **Contenu** » désigne les données, informations, documents ou autres contenus, y compris les cartes, les contacts ou les fichiers, auxquels Vous avez accès dans le cadre du Logiciel ou par le biais de l'utilisation du Logiciel.

ii. **Propriété intellectuelle de Corel.** Corel se réserve tous les droits, titres et intérêts liés au Logiciel et à sa Documentation ainsi que les droits d'auteur, secrets industriels, brevets, marques commerciales et autres droits de propriété intellectuelle et industrielle, y compris les enregistrements, les applications, les renouvellements et les extensions de ces droits. Vous ne pouvez en aucun cas supprimer les titres, marques commerciales ou noms commerciaux, mentions de droits d'auteur, légendes ou autres marques de propriété sur

le Logiciel et sa Documentation. Vous n'avez aucun droit sur les marques commerciales ou marques de services de Corel. Corel se réserve tous les droits qui ne Vous sont pas expressément accordés dans ce CLUF.

iii. Commentaires ; Informations techniques. Les commentaires ou idées que Vous avez communiqués à Corel concernant le Logiciel ou les éventuelles propositions d'amélioration le concernant seront la propriété exclusive de Corel. Dans la mesure où vous possédez des droits sur ces commentaires ou idées, Vous acceptez de céder et cédez par la présente à Corel tous les droits, titres et intérêts liés à ces commentaires ou idées. Vous acceptez d'exécuter toutes les actions demandées à juste titre par Corel pour parfaire et appliquer ces droits. Corel Vous remboursera les frais directs engagés pour accéder à ses demandes.

2. RESTRICTIONS DE LICENCE SUPPLÉMENTAIRES.

a. Restrictions d'utilisation. Vous pouvez utiliser le Logiciel dans le strict respect des conditions expresses stipulées dans le présent CLUF à moins que la législation en vigueur ne vous accorde davantage de droits. Vous ne pouvez pas :

- modifier ou créer des dérivés basés sur le Logiciel ;
- créer, développer, concéder sous licence, installer, utiliser ou déployer des logiciels ou services tiers pour contourner, permettre, modifier ou donner l'accès, les autorisations ou les droits pour contourner les limitations techniques du Logiciel et les conditions de ce CLUF ;
- reconstituer la logique du Logiciel, le décompiler ou le désassembler ou tenter par tout autre moyen de découvrir le code source du Logiciel, intégralement ou en partie, excepté dans les limites expressément autorisées par la législation en vigueur ;
- faire un nombre de copies du Logiciel plus élevé que celui stipulé dans le présent CLUF ou autorisé par la législation en vigueur ;
- publier le Logiciel pour que d'autres puissent le copier ;
- utiliser le Logiciel d'une manière non conforme à la législation en vigueur ;
- utiliser le Logiciel pour des services commerciaux d'hébergement de logiciels ; ou
- vendre, concéder des licences ou des sous-licences, distribuer, prendre ou donner en location le Logiciel, ni le prêter, ou transférer de quelque manière que ce soit le Logiciel dans son intégralité ou en partie ou la clé de licence du Logiciel à un tiers. À titre de variante, Vous avez explicitement toute latitude pour vendre ou revendre le Logiciel s'il est commercialisé sur le marché de l'UE ou de l'EEE avec l'autorisation de Corel et dans la mesure où les droits d'auteur de Corel sont épuisés. C'est le cas pour le Logiciel acheté par téléchargement seulement si toutes les conditions suivantes sont réunies :

(1.) Le logiciel était auparavant commercialisé légalement par Corel proprement dit ou avec son autorisation. C'est le cas seulement si Corel autorise le téléchargement d'une copie du logiciel moyennant des frais permettant à Corel d'obtenir une rémunération correspondant à la valeur économique de cette copie.

(2.) Chaque copie personnelle devient inutilisable en cas de revente.

(3.) Vous fournissez à l'acheteur les informations nécessaires pour déterminer l'étendue d'une utilisation adéquate.

Si vous n'êtes pas le premier acquéreur légal (des droits sur le) du Logiciel, mais que vous achetez plutôt un Logiciel utilisé, vous pouvez uniquement vous en servir dans la mesure où vous l'avez acheté en toute légalité. Vos droits sur le Logiciel sont définis et restreints par les conditions générales du présent CLUF.

b. Utilisation d'une version antérieure non autorisée. Les droits accordés dans le présent CLUF n'incluent pas le droit d'utiliser une version du Logiciel antérieure à la version achetée (« **Droits de rétrogradation** »). Ce droit ne peut être obtenu que par l'achat de services MSA pour le Logiciel.

c. Rapports. Vous garderez des enregistrements précis sur votre utilisation du Logiciel, pendant

au moins deux (2) ans à compter de la fin de la période des services de support ou de l'expiration de la Durée de la licence du Logiciel. Au cours de cette période, Vous fournirez ponctuellement et à la demande de Corel un rapport permettant de vérifier votre respect des conditions générales de ce CLUF. Corel peut demander ce type de rapport une fois par an au maximum.

d. Droit d'audit. Corel peut organiser un audit, à ses propres frais, afin de vérifier que les droits d'utilisation du Logiciel sont respectés. Les auditeurs seront nommés par Corel. L'audit ne peut être réalisé qu'une fois par année calendaire dans votre entreprise pendant les heures normales de bureau et ne doit pas avoir un impact négatif sur le fonctionnement de vos activités. Si l'audit fait la preuve du non-respect de ce CLUF, Corel Vous facturera des frais et Vous devrez payer dans les plus brefs délais les licences du Logiciel utilisées de manière non conforme, au Prix public conseillé de Corel à ce moment-là. Si le nombre de licences de Logiciel non conformes est supérieur à cinq pour cent (5 %) du nombre total des licences que vous avez déclarées, le coût de l'audit vous sera facturé.

3. COMMANDE, CONDITIONS DE PAIEMENT.

a. Commandes. Toutes les commandes du Logiciel sont soumises à ce présent CLUF et doivent être identifiées dans un Document de commande. Les Documents de commande n'ont pas besoin d'être signés pour être valables et exécutoires. Votre commande sera considérée comme acceptée dès la livraison du Logiciel, comme le prévoit la section 1.b, ou dès la délivrance d'une facture de votre achat par Corel. Vous acceptez que l'achat du Logiciel ne soit ni soumis à la mise à disposition de fonctionnalités ou caractéristiques futures, ni dépendant de commentaires publics écrits ou oraux faits par Corel concernant des fonctionnalités ou caractéristiques futures.

b. Frais. Les frais relatifs au Logiciel doivent correspondre aux montants fixés dans le Document de commande applicable. Si aucun montant n'est fixé dans le Document de commande applicable, les frais devront correspondre au prix public conseillé de Corel en vigueur pour le Logiciel. Vous êtes responsable du paiement des frais relatifs au Logiciel.

c. Facturation. Sauf mention contraire dans le Document de commande, (i) les frais relatifs à une Licence permanente du Logiciel doivent être facturés par anticipation en intégralité, et (ii) les frais relatifs à une Période d'abonnement du Logiciel doivent être facturés par anticipation en intégralité (pour la durée achetée). Si le Document de commande d'une Période d'abonnement prévoit des versements mensuels ou d'une autre périodicité dans le cadre d'un paiement en plusieurs fois des frais à acquitter pour la durée achetée, lesdits versements s'effectuent de manière échelonnée et ne Vous dégagent en aucun cas de l'obligation de payer le montant dû pour la totalité de la Période d'abonnement.

d. Renouvellement des Périodes d'abonnement. La Période d'abonnement sera automatiquement renouvelée chaque année pour une durée d'un (1) an et Vous serez prélevé ou facturé à moins d'indiquer à Corel au moins trente (30) jours avant la date de renouvellement, que Vous ne souhaitez pas renouveler votre abonnement. Corel peut modifier les frais relatifs à une Période d'abonnement par renouvellement moyennant un préavis écrit de trente (30) jours, pourvu que l'éventuelle augmentation des frais annoncée durant une Période d'abonnement n'entre pas en vigueur avant le début de la Période d'abonnement par renouvellement. Le paiement doit être effectué dans les délais prévus pour éviter toute interruption de la Période d'abonnement et des services de support éventuels conformément aux termes de la section 4.

e. Paiement. Les sommes facturées sont exigibles dans les trente (30) jours suivant la date de la facture. Les factures impayées donnent lieu à des frais financiers à un taux de 1,5 % par mois sur le solde impayé ou au taux maximum autorisé par la loi, le taux le plus élevé des deux étant applicable, plus tous les frais raisonnables de recouvrement. Vous êtes tenu de fournir des coordonnées et des informations de facturation précises et complètes à Corel et de l'informer en cas de modification de ces informations. Votre carte de crédit, ou tout autre moyen de paiement, sera débitée conformément aux modalités de paiement stipulées dans le Document de commande. Corel stockera vos informations de paiement (numéro de carte de crédit, par exemple) afin de pouvoir Vous facturer les Logiciels en fonction de votre option de paiement. Corel crypte ces informations de carte de crédit à l'aide d'une technologie de chiffrement standard. Néanmoins, aucune méthode de transmission via Internet ou de stockage électronique n'est totalement sûre, et Corel ne peut pas garantir sa sécurité absolue. Vous reconnaissez et acceptez que Corel, en fournissant ce Service, soit contraint de traiter ou stocker vos données personnelles, y compris les informations de carte de crédit, et de les

transmettre au sein de Corel ou aux Sociétés affiliées de Corel. Ces opérations de traitement, de stockage et de transmission seront effectuées conformément à la Politique de confidentialité de Corel, disponible sur : <http://www.mindjet.com/fr/politique-de-confidentialite/>

f. Aucun remboursement ni avoir. Aucune commande du Logiciel ne peut être annulée et aucun frais ne peut être remboursé. Si Vous résiliez une Période d'abonnement avant son expiration, Vous acceptez le fait que Corel ne vous remboursera pas les frais payés d'avance et ne Vous accordera aucun avoir pour la partie non utilisée de votre Période d'abonnement. De plus, si Vous n'avez pas payé l'intégralité de la Période d'abonnement en cours, tous les frais dus pour la période restante seront immédiatement exigibles et payables lors de la résiliation. Pour connaître les conditions de garantie, reportez-vous à la section 8.

g. Taxes. Les frais de Corel ne comprennent aucun impôt, droit ou taxe. Vous êtes entièrement redevable des éventuelles taxes pouvant découler du présent Contrat ou de votre achat ou utilisation du Logiciel. Si Vous êtes tenu de payer ou de retenir une taxe pour les frais exigibles à Corel au titre du présent Contrat, Vous devez majorer les paiements réellement effectués de sorte que Corel reçoive les sommes exigibles par les présentes dans leur intégralité et sans retenue pour lesdites taxes. Pour les clients non professionnels dont les adresses de livraison se situent dans l'Union européenne, la TVA sera incluse dans les frais de Corel. Vous confirmez que Corel peut désigner le nom et l'adresse d'expédition stipulés dans le Document de commande comme lieu de livraison à des fins d'imposition sur les ventes et le revenu. Lorsque Corel fournit un service en vertu de l'Article 44 de la Directive européenne 2006/112/CE sur la TVA, Vous confirmez que Corel peut désigner le nom et l'adresse de facturation stipulés dans le Document de commande comme lieu de livraison pour les besoins de la TVA.

4. SERVICES DE SUPPORT.

Corel fournit des services de support en ligne gratuits pour le Logiciel, décrits sur le site www.mindjet.com/support-info. Corel propose d'autres services de support payants, notamment une assistance téléphonique, des mises à niveau des produits et des mises à jour des produits (« **Mindjet Software Assurance and Support** » ou « **MSA** »). Une Période d'abonnement au Logiciel inclut les services MSA. Une Licence permanente du Logiciel sans services MSA inclut les Correctifs, mais pas les Mises à niveau de produits ni les Mises à jour de produits. Les termes **Mises à niveau de produits**, **Mises à jour de produits** et **Correctifs** mentionnés aux présentes sont définis dans la *Politique de maintenance et de mise à jour de produits Corel* : <http://www.mindjet.com/support/product-resources/maintenance-policy>. Les services MSA sont décrits sur le site <https://www.mindjet.com/fr/msa-guide>. Les conditions légales relatives aux services de maintenance et support sont disponibles sur <https://www.mindjet.com/fr/msa-terms> (« **Conditions générales MSA** ») et incluses dans le présent document à titre de référence. En acceptant ce CLUF, si Vous optez pour l'achat des services MSA, vous acceptez également les Conditions générales MSA, qui peuvent faire l'objet de mises à jour régulières de la part de Corel. Notez en particulier qu'en achetant des services MSA, Vous acceptez que Corel renouvelle automatiquement votre abonnement à ces services tous les ans et vous facture ce renouvellement chaque année (ou débite votre carte de crédit, selon le cas). Sauf mention contraire au moment du téléchargement ou de la mise à disposition par Corel, les éléments supplémentaires liés au code logiciel ou aux documents associés que Corel Vous fournit dans le cadre des services de support, payés ou non, sont considérés comme faisant partie intégrante du Logiciel et soumis au présent CLUF. Corel peut utiliser, sans restriction, les informations techniques que Vous lui fournissez à des fins professionnelles, y compris pour le support et le développement du produit.

5. INDEMNISATION.

Vous acceptez d'indemniser et d'exonérer de toute responsabilité Corel et ses Sociétés affiliées, et leurs responsables, directeurs, agents, employés, partenaires, fournisseurs indépendants et concédants de licence respectifs en cas de demandes ou de réclamations (y compris les frais d'avocat dans une mesure raisonnable) soumise par un tiers et portant sur (a) le Contenu créé ou stocké par Vous et vos Utilisateurs, (b) l'utilisation du Logiciel par Vous ou l'un de vos Utilisateurs, (c) la violation du présent CLUF par Vous ou l'un de vos Utilisateurs, ou (d) le non-respect, le détournement ou la violation par Vous ou l'un de vos Utilisateurs de la propriété intellectuelle ou de tout autre droit d'une autre personne ou entité. Indépendamment de ce qui précède, Vous ne serez pas tenu d'indemniser Corel ou ses Sociétés affiliées pour des dommages causés uniquement par négligence ou mauvaise conduite volontaire de leur part.

6. UTILISATEURS DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS.

Le Logiciel et la Documentation associée sont des « Éléments commerciaux », conformément à la définition du titre 48 du code des règlements fédéraux (C.F.R.) §2.101, qui comprennent le « Logiciel commercial » et la « Documentation commerciale » conformément à l'utilisation de ces termes dans le titre 48 C.F.R. §12.211, 48 C.F.R. §12.212 ou 48 C.F.R. §227.7202, selon le cas. Conformément au titre 48 C.F.R. §12.211, 48 C.F.R. §12.212 ou 48 C.F.R. §227.7202-1 à 227.7202-4 et toute autre section pertinente du code des règlements fédéraux, selon le cas, le Logiciel commercial et la Documentation commerciale sont concédés sous licence aux utilisateurs finaux du gouvernement des États-Unis (a) uniquement en tant qu'Éléments commerciaux et (b) uniquement avec les droits octroyés à tous les autres utilisateurs finaux en vertu des présentes conditions générales et les droits non publiés réservés en vertu des lois sur les droits d'auteur aux États-Unis.

7. RESSOURCES, DOCUMENTS ET SITES TIERS

a. Ressources tierces. Le Logiciel peut afficher, inclure ou rendre disponibles du contenu, des données, des informations, des applications ou des documents fournis par des tiers (« **Documents tiers** ») ou fournir des liens vers, ou contenir des fonctions conçues pour interopérer avec, des sites ou des ressources tiers (MapsForThat.com, Twitter, Linked In, Google et Evernote, par exemple). En utilisant le Logiciel, Vous reconnaissez et acceptez que Corel n'est pas responsable de l'étude ou de l'évaluation du contenu, de son exactitude, de son exhaustivité, de son caractère actuel, de sa validité, de son respect des droits d'auteur, de son caractère légal et moral, de sa qualité ou de tout autre aspect de ces Documents, sites ou ressources tiers ou de la disponibilité desdits sites ou ressources. Corel ne garantit ni ne cautionne aucun Document, site ou ressource tiers ou aucun autre document, produit ou service de tiers, et ne saurait en être tenu responsable vis-à-vis de Vous ou de toute autre personne. Les Documents tiers, ainsi que les liens vers et l'interopérabilité avec d'autres sites ou ressources Vous sont fournis uniquement à titre pratique. Pour utiliser les sites ou ressources tiers ou les fonctionnalités conçues pour interopérer avec lesdits sites ou ressources tiers, Vous devez demander l'accès à ces sites ou ressources auprès de leurs fournisseurs, et votre utilisation desdits sites ou ressources est soumise aux conditions générales de ces sites ou ressources ou de leurs fournisseurs. Si un fournisseur cesse d'assurer l'interopérabilité de ses sites ou ressources externes avec les fonctions correspondantes du Logiciel, Corel peut cesser de fournir les fonctions concernées sans que cela Vous donne droit à un quelconque remboursement, avoir ou autre compensation.

b. Absence de responsabilité supplémentaire pour les Services tiers et Documents tiers. En outre, le contenu, les données, les informations, les applications ou les documents fournis par des tiers (« **Services tiers** ») et les Documents tiers accessibles, affichables ou en lien avec le Logiciel ne sont pas disponibles dans toutes les langues ou dans tous les pays. Corel ne garantit pas que lesdits Services tiers et Documents tiers conviennent ou sont disponibles pour une utilisation dans un lieu donné quelconque. Dans la mesure où Vous choisissez d'accéder auxdits Services tiers ou Documents tiers, Vous le faites de votre propre initiative et êtes responsable du respect des lois en vigueur, y compris et sans s'y limiter les lois locales applicables. Corel et ses concédants de licence se réservent le droit de modifier, suspendre, supprimer des Services tiers ou des Documents tiers ou d'en désactiver l'accès à tout moment sans préavis. En aucun cas Corel ne peut être tenu pour responsable de la suppression desdits Services tiers ou Documents tiers ou de la désactivation de l'accès à ces derniers. Corel peut également imposer des limites quant à l'utilisation de certains Services tiers ou Documents tiers ou à leur accès, en tout état de cause et sans préavis ni obligation.

8. LIMITATION DE GARANTIE.

a. Corel garantit que les supports sur lesquels le Logiciel est distribué, le cas échéant, sont exempts de défauts et que le Logiciel fonctionnera en substance conformément à la Documentation qui l'accompagne s'il est utilisé dans un Environnement pris en charge pendant les trente (30) premiers jours de la Durée de la licence, sauf mention contraire par la législation en vigueur. Si le support est défectueux, votre seul recours en cas de rupture de la présente garantie sera le remplacement par Corel du support défectueux qui lui sera renvoyé durant la période de garantie. Si le Logiciel ne fonctionne pas en substance conformément à la Documentation qui l'accompagne, votre seul recours sera que Corel, à sa convenance et à son entière discrétion, corrige les défauts du Logiciel ou remplace le Logiciel concédé sous licence défectueux, et, si Corel ne parvient pas à faire en sorte que le Logiciel concédé sous licence défectueux fonctionne en substance conformément à la Documentation qui l'accompagne malgré lesdits efforts commercialement raisonnables, votre seul recours consistera à arrêter d'utiliser le Logiciel concédé sous licence et à résilier votre licence du

Logiciel à condition que : (a) le Logiciel ait été installé et utilisé correctement à tout moment et conformément aux instructions figurant dans sa Documentation ; (b) qu'aucune modification, altération ni aucun ajout n'ait été réalisé dans le Logiciel par une personne autre qu'un employé de Corel ou qu'un représentant autorisé de Corel ; et (c) que Corel reçoive une notification écrite de non-conformité pendant la période de garantie. Ceci constitue votre seul et unique recours en cas de rupture de cette limitation de garantie et la seule et entière responsabilité de Corel. Les dispositions qui précèdent excluent les Logiciels mis à disposition gratuitement par Corel, y compris et sans s'y limiter les licences ou abonnements d'évaluation, MindManager Reader ou NFR (Interdit à la vente), ou les comptes « Lecteur » ou « Invité », fournis « en l'état » et « selon leur disponibilité », avec tous les défauts et sans garantie d'aucune sorte dans les limites autorisées par la législation en vigueur. **INDÉPENDAMMENT DE LA GARANTIE LIMITÉE PRÉCÉDENTE, DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI, COREL ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE. LA GARANTIE SUSMENTIONNÉE EXCLUT TOUTES LES AUTRES GARANTIES, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES, IMPLICITES OU STATUTAIRES, OU TOUTE AUTRE DISPOSITION DU PRÉSENT CLUF OU COMMUNICATION AVEC VOUS, Y COMPRIS ET DE MANIÈRE NON EXHAUSTIVE LES GARANTIES IMPLICITES DE CONFORMITÉ À LA DESCRIPTION ET DE VICES CACHÉS, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE PROPRIÉTÉ, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE. COREL NE GARANTIT PAS QUE LE LOGICIEL RÉPONDRA À VOS EXIGENCES, QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL SERA ININTERROMPU, NI QUE LE LOGICIEL SERA EXEMPT D'ERREUR OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL SERONT CORRIGÉS. LE LOGICIEL PEUT FAIRE L'OBJET DE LIMITATIONS, DE RETARDS ET D'AUTRES PROBLÈMES INHÉRENTS À L'UTILISATION D'INTERNET ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES, ET COREL N'EST PAS ET NE SERA PAS TENU RESPONSABLE DES RETARDS, DÉFAUTS DE LIVRAISON OU AUTRES DOMMAGES RÉSULTANT DESDITS PROBLÈMES. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES IMPLICITES OU LES LIMITATIONS DES DROITS APPLICABLES PRÉVUS PAR LA LOI D'UN CONSOMMATEUR, DE SORTE QU'IL EST POSSIBLE QUE L'EXCLUSION ET LES LIMITATIONS SUSMENTIONNÉES NE S'APPLIQUENT PAS DANS VOTRE CAS.**

b. Activités à haut risque. Votre utilisation du Logiciel dans une application ou une situation où une défaillance des Produits Corel pourrait entraîner la mort, une blessure sérieuse ou des dommages matériels ou environnementaux graves, y compris et sans s'y limiter, les avions ou autres modes de transport de masse, les installations nucléaires ou chimiques, les systèmes de survie, les équipements médicaux implantables, les véhicules automobiles ou les systèmes d'armement s'effectue à vos risques et périls, et Corel ne garantit pas la tolérance aux pannes, l'absence d'erreurs ni le fonctionnement ininterrompu du Logiciel dans ces situations. **COREL EXCLUT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE D'ADÉQUATION EXPRESSE OU IMPLICITE POUR LES ACTIVITÉS À HAUT RISQUE.**

9. EXCLUSION ET LIMITATION DE RESPONSABILITE.

DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI, VOUS POUVEZ ÊTRE INDEMNISÉ PAR COREL, SES CONCÉDANTS DE LICENCE OU SES REVENDEURS UNIQUEMENT POUR LES DOMMAGES DIRECTS À HAUTEUR DU MONTANT PAYÉ POUR LE LOGICIEL (OU, DANS LE CAS D'UN PRODUIT GRATUIT, À HAUTEUR DE 50,00 USD). DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI, VOUS NE POUVEZ ÊTRE INDEMNISÉ POUR AUCUN AUTRE DOMMAGE, NOTAMMENT LE MANQUE À GAGNER OU LES PERTES D'OPPORTUNITÉS COMMERCIALES, L'INCAPACITÉ D'UTILISATION, L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ, LES PERTES DE DONNÉES, LES DOMMAGES ACCIDENTELS, SPÉCIAUX, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS, LE COÛT DE COUVERTURE POUR LES PRODUITS DE SUBSTITUTION, LES CHARGES DÉCAISSÉES OU TOUT AUTRE DOMMAGE OU PERTE D'ORDRE COMMERCIAL QUELS QUE SOIENT LA CAUSE ET LE TYPE DE RESPONSABILITÉ INVOQUÉS (CONTRAT, RESPONSABILITÉ CIVILE OU AUTRE) ET MÊME SI COREL A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION DE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES ACCIDENTELS, SPÉCIAUX, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS. IL EST DONC POSSIBLE QUE CETTE LIMITATION NE S'APPLIQUE PAS DANS VOTRE CAS. Cette limitation s'applique : (i) à tout élément concernant le Logiciel, les services, le contenu (y compris le code) sur des sites Internet tiers ou des programmes tiers, et (ii) aux réclamations pour rupture de contrat, de garantie ou de condition, responsabilité sans faute, négligence ou autre délit dans les limites autorisées par la législation en vigueur. Elle s'applique même si : (A) le recours ne produit pas d'effet, (B) Corel, ses concédants de licence ou ses revendeurs connaissaient ou auraient dû connaître la possibilité de tels dommages, ou (C) Corel, ses concédants de licence ou ses revendeurs ont été informés de la possibilité de tels dommages. Certains pays n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de

responsabilité en cas de dommages fortuits ou accessoires, auquel cas la limitation ou l'exclusion ci-dessus ne vous est pas applicable.

10. PUBLICITE.

Corel peut utiliser vos nom et logo (le cas échéant) sur des listes de clients de diverses formes (liste imprimée, liste en ligne, etc.) et sur d'autres supports de marketing et de vente dans le seul but de Vous identifier (ou votre employeur, selon le cas) comme client de Corel. Corel utilisera vos nom et logo conformément aux directives raisonnables d'utilisation de logo que Vous lui transmettez et corrigera rapidement tout problème d'utilisation que Vous porterez à son attention. Corel peut utiliser votre nom, votre logo, le lien vers votre site Web, vos propos et toute information fournie par vos soins pour élaborer des communiqués de presse et autres supports de marketing et de vente dans n'importe quel format (papier, audio, vidéo ou autre) en relation avec votre utilisation des produits ou services Corel. Corel peut publier et diffuser librement de tels commentaires, informations ou citations. Corel ne publiera en aucun cas des informations personnelles identifiables sans votre accord écrit préalable. Corel n'est pas dans l'obligation de publier ou d'utiliser les informations ou logos que Vous lui aurez transmis. Les droits que Vous accordez à Corel ne sont pas assortis de frais ni de redevances.

11. DÉPLOIEMENT.

Déploiement. Vous pouvez déployer le Logiciel au sein de votre entité juridique et de vos Sociétés affiliées (définies ci-dessous) à condition : (i) que ledit déploiement s'effectue dans la **Région concernée** (définie ci-dessous) où Vous avez acheté le Logiciel ; et (ii) que la Filiale dans laquelle le Logiciel est déployé accepte de se conformer à toutes les dispositions du présent CLUF.

Si Vous achetez le Logiciel :

- en Europe (à l'exception du Royaume-Uni, de l'Irlande et de la France), au Moyen-Orient ou en Afrique, Vous pouvez uniquement le déployer dans cette région.
- Au Royaume-Uni ou en Irlande, Vous pouvez uniquement déployer le Logiciel dans cette région.
- En France, Vous pouvez uniquement déployer le Logiciel dans cette région.
- En Australie ou en Nouvelle-Zélande, Vous pouvez uniquement déployer le Logiciel dans cette région.
- Au Japon, Vous pouvez uniquement déployer le Logiciel dans cette région.
- Dans les autres pays, y compris aux États-Unis, Vous pouvez uniquement déployer le Logiciel dans cette région.

Toute tentative de déployer le Logiciel en violation de la présente section est nulle et non avenue. Une **Société affiliée**, par rapport à votre entité juridique, correspond à une autre entité juridique qui contrôle votre entité juridique, est contrôlée par elle ou effectue un contrôle conjoint avec elle. Dans ce contexte, le terme **Contrôle** correspond à des droits de vote de 50 % ou plus.

12. DURÉE ET RÉSILIATION.

a. Durée. Le présent CLUF sera effectif dès votre acceptation, conformément au troisième paragraphe de ce CLUF, et expirera à la fin de la Durée de la licence et de ses éventuels renouvellements (sous la dénomination commune de « **Durée** »).

b. Résiliation. Corel peut résilier le présent CLUF immédiatement et sans préavis en cas de non-respect de votre part des conditions qu'il stipule.

Effet de la résiliation. En cas de résiliation, Vous êtes tenu de détruire toutes les copies du Logiciel, ainsi que sa Documentation et toutes les clés de licence qui vous ont été fournies. Vous devez également supprimer toutes les copies du Logiciel, y compris les copies de sauvegarde, de tous les serveurs, ordinateurs et terminaux sur lesquels il est installé. Corel se réserve le droit de Vous demander de certifier par écrit lesdites destruction et suppression du Logiciel. Toute disposition du présent CLUF nécessitant ou prévoyant son exécution après la résiliation ou l'expiration de ce CLUF subsiste, y compris et de manière non exhaustive, les sections suivantes : 6 (Indemnisation), 8 (Garantie limitée), 9 (Exclusion et limitation de responsabilité), 12 (Durée et résiliation), 13 (Généralités) et 14 (Dispositions spéciales pour les résidents des États membres de l'Union européenne).

13. GÉNÉRALITÉS.

a. Intégralité du Contrat. Le présent contrat (y compris la garantie ci-dessus), les éventuels avenants ou amendements le concernant, et le Document de Commande et/ou les Conditions générales MSA (le cas échéant), constituent l'intégralité du contrat pour le Logiciel et les services de support et remplacent tous les accords ou arrangements antérieurs ou actuels, qu'ils soient écrits ou verbaux, y compris les conditions générales standard définies dans un bon de commande.

b. Titres. Les titres figurant dans le présent CLUF ne sont indiqués qu'à des fins pratiques et n'ont aucune incidence sur l'interprétation du présent CLUF.

c. Renonciation et modification. La non-exécution ou le non-exercice par l'une des parties d'un droit quelconque qu'elle détient en vertu du présent CLUF ne pourra en aucun cas être interprété comme une renonciation à ce droit. Ce CLUF peut uniquement être modifié conformément aux termes de son quatrième paragraphe ou par un Document de commande.

d. Divisibilité. Si une quelconque disposition du présent CLUF est déclarée illégale ou non exécutoire, elle s'appliquera dans les limites maximales autorisées par la loi et cette nullité n'affectera pas la légalité ni la force exécutoire des autres dispositions du présent CLUF.

e. Restrictions à l'exportation. Le Logiciel est soumis aux lois et réglementations en vigueur aux États-Unis en matière d'exportation. Vous devez vous conformer à toutes les lois et réglementations nationales et internationales en matière d'exportation qui s'appliquent au Logiciel. Ces lois incluent les restrictions quant aux destinations, aux utilisateurs finaux et à l'utilisation finale.

f. Données personnelles. Vous reconnaissez et acceptez que, dans le cadre de la mise à disposition du Logiciel et des services de support éventuels, Corel puisse se trouver dans l'obligation de traiter ou de conserver vos données personnelles et de transmettre lesdites données en son sein ou à ses Sociétés affiliées. Ces opérations de traitement doivent être effectuées aux seules fins, et dans les limites nécessaires, de permettre à Corel d'exécuter ses obligations en vertu du présent document. Elles peuvent également impliquer la transmission de Vos informations personnelles à Corel et à ses Sociétés affiliées basées dans des pays en dehors de l'Espace économique européen (« EEE »), y compris les États-Unis, qui peuvent ne disposer d'aucune législation en matière de protection des données correspondant à celle de l'EEE. Vous autorisez la transmission de vos informations personnelles à Corel et à ses Sociétés affiliées pouvant être situées dans des pays en dehors de l'EEE. En outre, toutes les informations personnelles identifiables que Vous fournissez à Corel seront traitées et stockées conformément à la Politique de confidentialité de Corel, disponible sur : <http://www.mindjet.com/fr/politique-de-confidentialite/>

g. Législation applicable. Si Vous Vous êtes procuré votre licence au Canada, le présent CLUF sera régi par les lois en vigueur dans la Province de l'Ontario de ce pays ; tout litige Vous opposant à Corel concernant ce CLUF sera soumis à la juridiction exclusive des tribunaux fédéraux et provinciaux siégeant à Toronto, dans l'Ontario. Si Vous Vous êtes procuré votre licence aux États-Unis, le présent CLUF sera régi par les lois de ce pays et de l'État de Californie, sans référence aux conflits de principes de droit. Tout litige Vous opposant à Corel concernant ce CLUF sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux étatiques et fédéraux de l'État de Californie. Si Vous Vous êtes procuré votre licence dans un pays de l'Union européenne, en Islande, en Norvège ou en Suisse, le présent CLUF sera régi par la législation locale. Si Vous Vous êtes procuré votre licence dans un autre pays, sauf interdiction expresse par la législation locale, le présent CLUF sera régi par les lois des États-Unis et de l'État de Californie. Le présent CLUF n'est pas soumis aux principes de conflit de lois d'une quelconque juridiction ni à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, dont l'application est expressément exclue.

h. Portée juridique. Le présent CLUF vous confère des droits spécifiques. Vous pouvez avoir d'autres droits en vertu des lois de votre pays. Vous pouvez également avoir des droits à l'égard de la partie auprès de laquelle Vous avez acquis le Logiciel. Le présent CLUF ne modifie pas les droits que vous confère la législation de votre pays si cette dernière ne le permet pas.

i. Cession du CLUF. Corel peut céder le présent CLUF en tout ou partie. En cas de fusion, d'acquisition ou de vente du Logiciel par Corel ou ses Sociétés affiliées, la poursuite de l'utilisation du Logiciel de votre part signifie que vous acceptez d'être lié par ce CLUF, la politique de confidentialité et les autres politiques du nouveau propriétaire. Avec l'autorisation écrite de Corel, Vous pouvez céder l'ensemble de vos droits fixés par le présent CLUF relatifs à l'utilisation du Logiciel à une autre personne ou entité juridique qui n'est pas une Société affiliée si et seulement si la Durée de la licence du Logiciel est permanente, aux conditions suivantes : (i) la cession s'effectue uniquement dans la région concernée où Vous avez acheté le Logiciel, (ii) Vous cédez également le présent CLUF, ainsi que le Logiciel et toutes les autres composantes logicielles ou matérielles fournies avec le Logiciel acquis par vos soins, y compris toutes les copies, mises à jour et versions précédentes, à ladite personne ou entité, et (iii) le bénéficiaire de la cession accepte de se conformer à toutes les dispositions du présent CLUF. Toute tentative de céder le présent CLUF en violation de cette section est nulle et non avenue. En vertu des dispositions précédentes, le présent CLUF aura force exécutoire et s'appliquera au profit des successeurs et ayants droit autorisés par les parties.

j. Force Majeure. Une partie n'est pas responsable de la non-exécution de ses obligations (autres que les obligations de paiement) si cette non-exécution résulte d'un événement échappant au contrôle raisonnable de la partie visée par l'obligation. Chacune des parties entreprendra des efforts suffisants pour atténuer les effets d'un tel événement. Si ledit événement se poursuit au-delà d'un (1) mois calendaire, l'une des deux parties peut annuler le Contrat et/ou Document de commande pour les services qui n'ont pas encore été réalisés ou les produits qui n'ont pas encore été fournis sous réserve d'une notification écrite.

k. Autres. Mindjet, MindManager et MapsForThat sont des marques commerciales de Corel Corporation.

14. DISPOSITIONS SPECIALES POUR LES RESIDENTS DES ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE.

a. Limitation de responsabilité pour les Utilisateurs résidant dans un État membre de l'Union européenne. Si Vous avez acquis le Logiciel dans un État membre de l'Union européenne et si Vous résidez habituellement dans ce pays, la section 9 (Exclusion et limitation de responsabilité) ne vous est pas applicable. En revanche, sous réserve des dispositions du présent paragraphe, la responsabilité légale de Corel en cas de dommages est limitée comme suit : (i) La responsabilité de Corel est engagée uniquement à hauteur du montant des dommages habituellement prévisibles au moment de la signature du contrat d'achat, pour les dommages résultant d'un manquement par négligence légère à une obligation contractuelle substantielle et (ii) Corel ne saurait être tenu pour responsable des dommages découlant d'un manquement par négligence légère à une obligation contractuelle non substantielle. La limitation de responsabilité précitée ne s'applique pas à la responsabilité légale impérative, en particulier à la responsabilité découlant d'une intention délictueuse ou d'une négligence grave, à la responsabilité au titre de la législation allemande sur la responsabilité du fait des produits, à la responsabilité en cas de garantie spécifique prévue ou à la responsabilité pour les dommages corporels causés de manière volontaire. Vous êtes tenu de prendre toutes les mesures raisonnables afin d'éviter et de limiter les dommages, en particulier de faire des copies de sauvegarde du Logiciel et de vos données informatiques conformément aux dispositions du présent CLUF.

b. Garantie limitée pour les utilisateurs résidant dans un État membre de l'Union européenne. Si vous avez acquis le Logiciel dans un État membre de l'Union européenne et si Vous résidez habituellement dans ce pays, la section 8 (Limitation de garantie) ne Vous est pas applicable. En revanche, Corel garantit que le Logiciel fournit les fonctionnalités décrites dans la Documentation qui l'accompagne (les « fonctionnalités établies ») pendant la période de limitation de garantie à compter de la réception du Logiciel, s'il est utilisé dans un Environnement pris en charge. Dans la présente sous-section, la « période de limitation de garantie » est d'un an si Vous êtes un utilisateur professionnel et de deux ans dans les autres cas. Les différences non substantielles par rapport aux fonctionnalités établies ne doivent pas être prises en compte et ne donnent pas droit à garantie. LA PRÉSENTE LIMITATION DE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS AUX LOGICIELS QUI VOUS SONT FOURNIS GRATUITEMENT, PAR EXEMPLE AUX MISES À JOUR, VERSIONS PRÉLIMINAIRES, VERSIONS D'ÉVALUATION, À MINDMANAGER READER, NI AUX LOGICIELS QUE VOUS AVEZ MODIFIÉS DANS LA MESURE OÙ DE TELLES MODIFICATIONS ONT ENTRAÎNÉ L'APPARITION D'UN DÉFAUT. En cas de recours à la garantie pendant la période de limitation de garantie, Vous devez renvoyer, à nos frais, le Logiciel accompagné de la preuve d'achat à l'endroit où Vous vous l'êtes procuré. Si les fonctionnalités du Logiciel diffèrent de façon substantielle par rapport aux fonctionnalités établies, Corel

peut, à sa seule discrétion, réparer ou remplacer le Logiciel. Si ces mesures échouent, Vous êtes en droit de demander une réduction du prix d'achat (réduction) ou d'annuler le contrat d'achat (résiliation).

c. Cession, transfert pour les utilisateurs résidant dans un État membre de l'Union européenne. Si Vous avez acquis le Logiciel dans un État membre de l'Union européenne et si Vous résidez habituellement dans ce pays, les limitations de la section 13 i. (Cession) (concernant le transfert du Logiciel) ne vous sont pas applicables.

15. FONCTIONNALITÉS DU LOGICIEL.

a. Interopérabilité avec d'autres applications Corel. Le Logiciel est conçu pour interopérer avec les autres produits Corel. Votre utilisation de tout autre produit Corel est soumise aux conditions relatives au produit Corel applicables au produit Corel concerné. L'interopérabilité peut nécessiter que Vous utilisiez la version la plus récente du Logiciel et tous les autres Produits Corel avec lesquels il interopère.

b. Sécurité des contenus partagés. Vous acceptez que le partage de Contenu via la fonctionnalité « Partager » du Logiciel ne soit pas un moyen sécurisé de transfert de contenu. L'utilisation de cette fonctionnalité met le contenu partagé à la disposition du public en procurant un accès au contenu hébergé sur les serveurs Corel à d'autres personnes, qui à leur tour peuvent accorder l'accès à ce contenu à des tiers. En utilisant cette fonctionnalité du Logiciel, Vous prenez le risque de rendre du contenu accessible à des tiers auxquels Vous ne souhaitez pas en donner connaissance. La fonctionnalité « Partager » du Logiciel n'est pas destinée à être utilisée pour des documents par nature confidentiels.

c. Évaluation et conversion. Si Vous avez reçu le Logiciel sous la forme d'une version d'évaluation, les droits d'utilisation du Logiciel dont Vous disposez sont limités à la période d'évaluation. La durée de la période d'évaluation est définie lors du processus d'activation et la version d'évaluation peut contenir une partie des caractéristiques et des fonctions de la version complète. Le cas échéant, Vous avez la possibilité de convertir votre évaluation en Période d'abonnement ou en Licence permanente. Les options de conversion Vous seront présentées au moment de l'expiration de la période d'évaluation. À l'expiration de la période d'évaluation sans conversion, la plupart des fonctions du Logiciel cesseront de fonctionner. Si le Logiciel est une version que Vous avez convertie ou échangée à partir d'une version précédente sous licence, Vous acceptez, une fois que vous avez installé et que vous utilisez le Logiciel, de ne plus utiliser la version précédente. Corel se réserve le droit de demander une certification de la destruction et de la suppression de la version précédente du Logiciel.

d. Mise à niveau. Si Vous recevez une mise à niveau du Logiciel dans le cadre de services MSA ou de l'achat d'une licence de mise à niveau, le présent CLUF remplace le contrat relatif à la version du Logiciel mis à niveau et Vous ne pouvez plus utiliser la version précédente du Logiciel mis à niveau. Corel se réserve le droit de demander la preuve de la destruction et de la suppression de la version précédente.

e. Licences NFR. Si Vous avez acquis le Logiciel dans le cadre d'une licence « **NFR** » (Interdit à la vente) complémentaire non assortie de redevances, Vous n'êtes pas autorisé à revendre ou céder la licence à un tiers.

f. MindManager Reader. Si Vous recevez le Logiciel MindManager Reader, Vous reconnaissez que cette version peut contenir un sous-ensemble des fonctionnalités de la version complète ; toutes les fonctions sont en lecture seule.

g. Exclusion de garantie pour les licences d'évaluation et NFR. Sous réserve de la section 8 (Limitation de garantie) et de la section 14(b) (Limitation de garantie pour les utilisateurs résidant dans un État membre de l'Union européenne), si Vous recevez le Logiciel sous la forme d'une version d'évaluation ou dans le cadre d'une licence NFR, LE LOGICIEL VOUS EST FOURNI « EN L'ÉTAT » SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE, IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE. COREL, SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET SES REVENDEURS NE POURRONT ÊTRE TENUS POUR RESPONSABLES DE DOMMAGES RÉSULTANT DE L'UTILISATION (OU D'UNE TENTATIVE D'UTILISATION) DU LOGICIEL.

h. Fichier Lisez-moi tiers. Le fichier LISEZ-MOI TIERS est disponible sur la page Web : <http://www.mindjet.com/legal/thirdpartyreadme>.

16. COMPOSANTS MINDMANAGER ENTERPRISE.

a. Droit de licence MindManager Server. Si Vous achetez ce produit et que Corel Vous le livre conformément au Document de commande, dans le cadre d'un forfait pour MindManager Enterprise ou une licence MindManager Server pour MindManager Enterprise, Corel Vous octroie par les présentes, sous réserve des conditions du présent CLUF et du paiement des frais de licence applicables, une licence non exclusive, non transférable et exempte de droits de sous-licence, qui Vous donne le droit d'installer le code objet de ce logiciel MindManager Server, pendant la Durée de la Licence, sur des systèmes matériels physiques et virtuels capables d'exécuter un logiciel serveur (« Serveurs ») pour des environnements de production, de test, de développement ou d'essai, et accorde aux utilisateurs Microsoft SharePoint le droit illimité d'afficher des maps dans MindManager Server. Votre administrateur SharePoint, et non Corel, est chargé d'administrer correctement MindManager Server, y compris les Droits Éditeur d'un utilisateur.

b. Droits Éditeur MindManager Si Vous achetez ce produit et que Corel Vous le livre conformément au Document de commande, dans le cadre d'un forfait pour MindManager Enterprise ou de privilèges d'éditeur MindManager, Corel Vous octroie par les présentes des licences d'Utilisateur pour MindManager et MindManager Linker pour SharePoint, sous réserve du droit de licence énoncé à la section 1(a), et du droit limité de modifier, de créer, d'afficher et de stocker des maps dans MindManager Server (« **Privilèges d'éditeur** »). Les Droits Éditeur d'un utilisateur MindManager Server peuvent être différents des droits généralement octroyés dans l'application Microsoft SharePoint.